

Tableau-synthèse des niveaux de compétence fixés par le *Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses (nqf.ch-HS)*

Ces descripteurs ont été adoptés par la Conférence Universitaire Suisse (CUS) en juin 2011. Ils correspondent à une exigence minimale.

Cycle d'étude	Connaissances et compréhension	Application des connaissances et de la compréhension	Capacité de former des jugements	Savoir-faire en termes de communication	Capacités d'apprentissage en autonomie
1^{er} cycle (Bachelor)	Les personnes ont acquis des connaissances et un niveau de compréhension dans un domaine d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation (scolaire) du degré secondaire II. Leur savoir à ce niveau se base sur des manuels avancés et intègre des éléments tirés des recherches et des publications scientifiques de pointe dans ce domaine d'études.	Les personnes sont capables d'utiliser leurs connaissances et compréhension (de façon pertinente) dans le cadre de leurs études ultérieures ou de leur profession et ont prouvé leur aptitude à élaborer et à développer dans leur domaine d'études des arguments et des solutions à des problématiques .	Les personnes sont capables de collecter et d'interpréter des données pertinentes – généralement, dans leur domaine d'études – en vue de formuler des avis qui intègrent une réflexion sur des problématiques sociales, scientifiques ou éthiques.	Les personnes sont capables de communiquer à un public spécialisé et non spécialisé des informations, des idées, des problèmes et solutions .	Les personnes ont développé les stratégies d'apprentissage qui sont nécessaires pour poursuivre des études avec un fort degré d'autonomie.
2^e cycle (Master)	Les personnes ont fait la preuve de connaissances et d'un niveau de compréhension qui font suite à et/ou renforcent ceux qui relèvent du diplôme de bachelor. Ces acquis fournissent une base ou des possibilités pour développer ou mettre en œuvre des idées de manière originale , le plus souvent dans le cadre d'une recherche.	Les personnes sont en mesure d'utiliser leurs connaissances, leur compréhension ainsi que leurs capacités à résoudre des problèmes dans des situations nouvelles ou inconnues, dans des contextes élargis (ou pluridisciplinaires) en rapport avec leur domaine d'études.	Les personnes sont capables d'intégrer des connaissances, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des avis, à partir d'informations incomplètes ou limitées, qui intègrent une réflexion sur les responsabilités sociales et éthiques de l'application de leurs connaissances et de leurs jugements.	Les personnes sont capables de communiquer clairement et sans ambiguïté, à un public spécialisé et non spécialisé, leurs conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents .	Les personnes possèdent les stratégies d'apprentissage qui leur permettent de poursuivre des études de manière autonome .

Cycle d'étude	Connaissances et compréhension	Application des connaissances et de la compréhension	Capacité de former des jugements	Savoir-faire en termes de communication	Capacités d'apprentissage en autonomie
<p>3^e cycle (Doctorat)</p>	<p>Les personnes ont fait la preuve de connaissances étendues dans un domaine d'études et de leur maîtrise des méthodes de recherche associées à ce domaine.</p>	<p>Les personnes ont démontré la capacité de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'adapter un processus complet de recherche dans le respect de l'intégrité scientifique requise. Elles ont contribué, par une recherche originale et substantielle, à repousser les limites du savoir, en développant des travaux scientifiques d'envergure, dont certains méritent une publication nationale ou internationale selon les standards usuels.</p>	<p>Les personnes sont capables d'analyser, d'évaluer et de synthétiser de manière critique des idées nouvelles et complexes.</p>	<p>Les personnes sont capables de communiquer sur leur domaine d'expertise avec leurs pairs, la communauté scientifique au sens large, ainsi que le grand public.</p>	<p>Les personnes sont capables, dans le cadre des contextes académiques et professionnels, de contribuer aux progrès technologiques, sociaux ou culturels dans une société du savoir.</p>

Cycle d'étude	Connaissances et compréhension	Application des connaissances et de la compréhension	Capacité de former des jugements	Savoir-faire en termes de communication	Capacités d'apprentissage en autonomie
<p>Formation continue (CAS, DAS MAS,)</p>	<p>Les personnes ont acquis des connaissances et une compréhension de niveau tertiaire dans un domaine hautement spécialisé ou pluridisciplinaire et disposent en particulier de méthodes d'acquisition de connaissances basées sur la recherche. Elles ont acquis leur savoir et leur compréhension dans le cadre d'une formation sanctionnée par un diplôme d'une haute école et de leur propre expérience professionnelle.</p>	<p>Les personnes sont en mesure d'innover dans le développement de résolutions de problèmes à un haut niveau de complexité. Elles sont en mesure de comprendre les contextes de leur action professionnelle et sociale, tiennent compte des cultures prévalant dans leurs champs d'intervention et ont développé une identité professionnelle leur permettant d'assumer leurs tâches avec engagement et conscience de leurs responsabilités.</p>	<p>Les personnes sont capables d'analyser et d'évaluer des situations complexes, hautement spécialisées et pluridisciplinaires dans des contextes nouveaux et inconnus et de les fonder sur le plan théorique. Elles sont en mesure de prendre des décisions ambitieuses, pérennes et éthiquement responsables ainsi que d'assumer une responsabilité de direction dans l'analyse, la systématisation et la résolution de problèmes complexes.</p>	<p>Les personnes sont capables de communiquer, clairement et sans ambiguïté, des situations complexes, des évaluations et des solutions envisagées à différents groupes d'interlocuteurs. Elles sont capables de prendre en compte d'autres arguments, d'argumenter en faveur et de négocier les solutions possibles.</p>	<p>Les personnes maîtrisent leurs domaines de connaissances et la pratique professionnelle correspondante et savent aborder de manière autonome des connaissances pertinentes pour elles, les évaluer et les intégrer. Elles savent affronter activement les processus de changement et les exigences du futur. Elles sont capables de définir par elles-mêmes leurs propres objectifs de formation, de développer de façon autonome leurs compétences scientifiques et pratiques et de transposer les savoirs acquis dans d'autres contextes.</p>